

Licence Sciences du langage

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Présentation

Itinéraires possibles dès la L1 : Expertise linguistique ; Professeur des écoles (PE) ; Français langue étrangère et langue seconde.

Les sciences du langage demeurent une discipline souvent mal connue des futurs étudiants, parce qu'elle n'est pas enseignée au lycée. Pourtant, les professeurs de français, de langues et de philosophie décrivent et expliquent déjà en partie le fonctionnement des langues, leur structure, leur construction, leurs formes, leurs spécificités, leurs divers usages dans la communication entre les individus, etc.

De façon générale, les sciences du langage étudient le fonctionnement des langues (dans leurs aspects phonétiques, morphologiques, syntaxiques, lexicaux et sémantiques), l'acquisition du langage par l'enfant, les types de discours (politique, publicitaire, etc.) dans leur aspect argumentatif, sémiologique ou autre, et leurs usages (comment les locuteurs utilisent la langue ?, dans quel but ?, pour obtenir quel effet ?).

OBJECTIFS

Étudier les sciences du langage vous permettra de :

- * découvrir l'importance de la langue dans les rapports humains
- * acquérir les outils de description des langues du monde, qu'elles ne soient qu'orales ou qu'elles soient orales et écrites
- * comprendre comment l'enfant acquiert sa ou ses langue(s) maternelle(s)
- * acquérir les outils de description des discours politiques, publicitaires, etc.

- * comprendre les modifications que subissent les langues en fonction des conditions de communication
- * être capable de décrire les codes sémiologiques qui accompagnent le langage humain (codes visuels, gestuels,...)
- * acquérir une solide formation dans le domaine de l'enseignement du français langue maternelle afin de suivre sans difficulté un master préparant aux métiers de l'enseignement
- * acquérir une formation dans le domaine de l'enseignement du français langue étrangère, de l'alphabétisation, de la lutte contre l'illettrisme
- * Comprendre la dimension politique, géopolitique et sociale des langues

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences acquises au terme de cette licence se déclinent en termes de savoir, de savoir-faire, et de savoir-être.

Savoirs :

- * Connaissances théoriques et méthodologiques en communication et description des langues et du langage
- * Spécialisation dans l'analyse des pratiques langagières : psycholinguistique, syntaxique, phonologique, ethnolinguistique, sociolinguistique, sémiologique, enseignement du français (langue maternelle, langue étrangère), etc.

Savoir-faire :

- * Acquisition des méthodes de travail universitaire et de la discipline
- * Acquisition de savoir-faire spécifiques aux domaines de l'enseignement et de la communication

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- * Savoir s'exprimer à l'oral et à l'écrit en s'adaptant à son auditoire
- * S'exprimer en anglais général et de spécialité
- * Compétences en informatique

Savoir-être :

- * Capacité de critique constructive et développement de la curiosité intellectuelle ;
- * Prise en considération de la diversité des langues et des cultures ;
- * Capacité à travailler de manière autonome, seul ou en équipe.

Programme

ORGANISATION

La plupart des enseignements en première et en deuxième année de licence (L 1 et L 2) sont communs à l'ensemble des itinéraires de la mention Sciences du langage.

La **L1** est une **année de découverte** : elle vous permet de vous initier à la linguistique tout en suivant des cours d'autres disciplines (introduction à la psychologie, aux sciences sociales). Ces cours servent de passerelle si vous souhaitez changer d'orientation.

En plus du tronc commun, il vous est également possible de goûter à l'un des trois itinéraires offerts par la formation :

- * itinéraire « expertise linguistique » (plutôt tourné vers la communication) ;
- * itinéraire « français langue étrangère / seconde » (pour enseigner le français à un public non francophone) ;
- * itinéraire « professeur des écoles » (qui consiste en une préparation pluridisciplinaire (linguistique, didactique du français, des mathématiques et des STAPS) au concours de professeur des écoles).

Le choix effectué en L1 ne conditionne pas la poursuite de ce parcours en L2 ou en L3. Si vous constatez que l'itinéraire choisi en L1 ne vous correspond pas, il vous est possible d'en choisir un autre en L2 par exemple. Car la **L2** est une **année de consolidation** : elle continue à présenter les bases de

la discipline mais elle permet en parallèle une spécialisation progressive. C'est une année qui vous permettra d'affiner votre projet professionnel.

La **L3**, pour finir, est une **année de spécialisation** dans l'un des trois itinéraires amorcés dès la L1. Le choix de l'itinéraire en troisième année de licence est généralement déterminant pour la suite.

TUTORAT

Des tuteurs étudiants accompagnent les nouveaux arrivant lors du premier semestre de la L1

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : Pour les parcours Français langue étrangère / seconde et Professorat des écoles

Stages et projets tutorés :

En L1 et en L2, les stages ne sont pas obligatoires mais vivement recommandés.

En L3, le stage est obligatoire pour les itinéraires Français

langue étrangère / seconde et Professorat des écoles - Durée du stage : 70 heures dans une école

Le stage est optionnel pour l'itinéraire Expertise linguistique -

Durée du stage : 140 heures en entreprise

- * Le stage de 70h dans une école se compose essentiellement d'observations.

- * Le stage de 140h en entreprise offre la possibilité d'une immersion dans le monde du travail. Il a pour objectif de découvrir et d'analyser le fonctionnement d'un organisme privé ou public, à but lucratif ou non, en France comme à l'étranger.

Admission

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

La licence Sciences du langage accueille tout étudiant désireux d'étudier le langage sous toutes ses formes.

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

- * Avoir un bon niveau général en français
- * Aimer lire et écrire
- * Avoir des bases en grammaire (française ou de votre langue maternelle)
- * Avoir l'esprit d'observation et une certaine rigueur d'analyse

Ces critères conditionnent vos chances de réussite durant votre cursus.

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

La licence Sciences du langage de l'Université Paris Cité offre des débouchés diversifiés à la fin du diplôme et prépare à l'entrée de certains masters.

Il y a trois masters qui suivent directement la licence Sciences du langage à l'Université Paris Cité :

- * « **Signes, discours et sociétés** », qui propose des cours qui développent des compétences de base, notamment en sémiologie, en sociolinguistique et en analyse du discours ;
- * « **Expertise en sémiologie et communication** », qui prépare aux carrières dans le domaine de la communication d'entreprise ;

- * « **Didactique des langues** » qui prépare aux métiers de l'enseignement des langues étrangères (enseignant, encadrement de formateurs, concepteur de matériel pédagogique, chargé de coopération).

Par ailleurs, un étudiant licencié en Sciences du langage à l'Université Paris Cité a également accès à d'autres masters de cette même université comme le master « **Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation** » qui prépare au concours de professeur des écoles. Les options de professionnalisation en L1, L2 et L3 (itinéraire « Professorat des écoles ») préparent à l'entrée dans ce master.

Le diplôme de Sciences du langage permet aussi de postuler dans de nombreux masters en dehors de l'université, notamment à l'ensemble des masters de Sciences du langage.

PASSERELLE

Passerelles possibles (sur dossier) après la L2 à l'Université de Paris * :

- * L3 Sciences de l'éducation
- * Licence professionnelle Métiers de la communication : chef de projet communication
- * Licence professionnelle Métiers du livre : édition et commerce du livre
- * Licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèque

* Données prévisionnelles

TAUX DE RÉUSSITE

76%

Passage de L1 en L2 pour les néo-bacheliers : 64 % - Observatoire de la vie étudiante - Source APOGEE au 05/10/2018 - En savoir + : <http://up5.fr/taux-reussite>

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Les sciences du langage donnent notamment accès :

- * aux métiers de l'enseignement (français langue maternelle et français langue étrangère/seconde) ;
- * au monde de l'édition et de la communication.

L'insertion professionnelle est préparée tout au long de la licence à travers :

- le Projet Professionnel Etudiant en L1 ;
- des cours de préparation aux métiers d'expert linguistique, de professeur des écoles, d'enseignant en classe de langue (L1) ; des ateliers d'écriture professionnelle (L1) ; divers cours spécialisés proposés dans chacun des 3 parcours de la licence ;
- les stages : possibles (et encouragés !) tout au long du cursus. Ils permettent la découverte du monde professionnel ;

Contacts

Responsable du diplôme

Mariem Guellouz
mariem.guellouz@u-paris.fr

Responsable du diplôme

Caroline Lachet
caroline.lachet@u-paris.fr

Responsable de la 1ère année

Clara Romero
clara.romero@u-paris.fr

Responsable de la 2ème année

Pierre Halté
pierre.halte@u-paris.fr

Responsable de la 3ème année

Angelina Aleksandrova
angelina.aleksandrova@parisdescartes.fr

Responsable de la 3ème année

Emilie Deschelle
emilie.deschelle@u-paris.fr

Contact administratif

Jacques Pham
+33 (0)1 57 27 95 76
jacques.pham@parisdescartes.fr

Contact administratif

Chloé Gonsard
+33 (0)1 76 53 35 18
chloe.gonsard@u-paris.fr

En bref

Niveau d'études visé

BAC +3

ECTS

180

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Public(s) cible(s)

- Étudiant

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Lieu de formation

Site Boulogne, Campus Saint Germain des Prés

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation